

COMMISSION DU SOUS – DISTRICT VIMEU

-O-O-O-O-O-

Réunion du 22 Novembre 2018

Présidence : CRESSON Alain.

Présents : DELABIE Dominique, HORVILLE Grégory, TAVERNIER Jean Pierre et VAQUEZ Pierre.

Carnet. Félicitations. Invitations

➤ **Carnet**

Condoléances

Nos clubs sont à nouveau endeuillé par les décès brutaux de deux serviteurs du football :

- Denis Nourry, président de l'US Bouillancourt en Sery dont il avait été le fondateur, Il venait d'intégrer la Commission départementale des Terrains et Equipements.
- Cédric Vansevenant éducateur à l'US Friville Escarbotin.

En ces pénibles circonstances, les membres du Comité présentent leurs sincères condoléances aux familles et aux clubs

➤ **Félicitations**

L'AS GAMACHES pour sa participation au 6^{ème} tour de la Coupe de France affrontait les professionnels du Havre

L'adversaire a nettement dominé la rencontre, mais nos représentants du Vimeu, à défaut de créer la surprise ont fait honneur à leur club.

Nous leur souhaitant une bonne reprise pour la suite du championnat.

C O U P E S .

CHALLENGE AXA Assurances DELETTRE

- **Homologation** des rencontres du 2^{ème} tour n'ayant donné lieu à aucune réclamation.

HUPPY 1 - ARREST 1	2 - 3
LIMEUX/HUCHENNEVILLE 1 - MERS 2	1 - 3
OISEMONT Templiers 4 - VALINES 2	0 - 3
FRIREULLES 1 - MARTAINNEVILLE 1	1 - 0
BOUILLANCOURT 1 - St BLIMONT 2	4 - 0
Exempt : GAMACHES 4	

- **Affaires litigieuses.**

Match : WOIGNARUE 2 - OISEMONT FC 3

Réserve déposée et confirmée par Oisemont FC sur participation en équipe inférieure.

Attendu qu'aucun joueur figurant sur la feuille de match de ce jour n'a participé à la dernière rencontre de championnat disputée par l'équipe supérieure 1 de Woignarue le 20 octobre 2018 face à US Nibas/Fressenneville 2 alors qu'elle ne dispute pas de match officiel ce même jour ou dans les 24 H.

La Commission :

- Ne relève pas d'infraction à l'article 4 du règlement des Coupes de Sous-District,
- Dit la réserve non fondée,
- Homologue la rencontre selon le score acquis sur le terrain :

WOIGNARUE 2 - OISEMONT FC 3 : 2 (deux) – 0 (zéro)

Droits retenus.

-0-0-0-0-0-

Match : MIANNAY 4 - BETHENCOURT 3

Réserve déposée et confirmée par Miannay/Moyenneville sur participation en équipe inférieure.

Attendu qu'aucun joueur figurant sur la feuille de match de ce jour n'a participé à la dernière rencontre de championnat disputée par les équipes supérieures 1 et 2 de Béthencourt le 21 octobre 2018 respectivement face à Cambron et Bouttencourt 2 alors qu'elles ne disputent pas de match officiel ce même jour ou dans les 24 H.

La Commission :

- Ne relève pas d'infraction à l'article 4 du règlement des Coupes de Sous-District,
- Dit la réserve non fondée,
- Homologue la rencontre selon le score acquis sur le terrain :

MIANNAY 4 - BETHENCOURT 3 : 3 (trois) – 4 (quatre)

Droits retenus.

- **Prochains tirages,**
lors de la cérémonie du Trophée du Vimeu.

Challenges Renaud Fourdrin (U 15) et Challenge Jean BOUTE (U 18)

Réunis avec leurs collègues du Sous-District Ponthieu, les membres du comité ont examiné la situation de nos équipes de jeunes U 15 et U 18.

D'année en année les effectifs fondent et toutes les équipes ne terminent pas les compétitions.

Afin de relever le niveau de participation, il est envisagé de réunir nos équipes en une seule compétition conjointe « Challenge Ponthieu/Vimeu », après qualification de huit équipes par Sous-District, les phases finales sont déterminées par un tirage intégral.

Le projet sera soumis à l'agrément du Comité Directeur du District pour application dès cette saison.

Les compétitions seront dotées de nouveaux trophées :

Pour les U 15 : Challenge Renaud FOURDRIN - Armand GARDIN

Pour les U 18 : Challenge Jean BOUTE – Gérard MENNERET

Le tirage des huitièmes de finale et des phases finales, pour cette saison aura lieu lors de la cérémonie du Trophée du Vimeu, à Friville Escarbotin le 3 février 2019.

Foot animation

Quelques rappels :

Respect des horaires

Des arrivées tardives gênent les clubs organisateurs et les équipes présentes pour le bon déroulement du plateau.

Licences

Tous les joueurs participant aux plateaux doivent être licenciés, ne serait-ce que pour une question d'assurance.

Des contrôles seront effectués.

Divers

➤ **Festival U 13**

Remerciements aux clubs de Miannay/Moyenneville et US Nibas/Fressenneville pour l'accueil de la journée qualificative du festival U 13.

Se sont qualifiées pour la finale départementale du 6 Avril 2019 les équipes de AS Gamaches et AJF Vimeusienne. Félicitations et tous encouragements pour la suite de la compétition.

➤ **Plateaux de Noël.**

Date : Samedi 8 Décembre 2018.

Rendez-vous est donné

- pour les U 6 – U 7 à Friville : Gymnase du Lycée
- pour les U 8 – U 9 à Blangy sur Bresle : Gymnase du stade M. Fléchelle.

Le but de ces plateaux est aujourd'hui bien connu, et la Commission espère que la générosité des participants sera égale aux années précédentes.

Les jouets seront remis à l'antenne locale du Secours Populaire de Béthencourt sur Mer.

➤ **Trophée du Vimeu et Finales Coupes du Sous-District.**

C'est l'US Friville qui assurera l'organisation de la cérémonie du 20^{ème} Trophée du Vimeu (date prévue le dimanche 3 février 2019) et des finales des Challenges du Sous-District (Jeunes et Seniors).

Confirmation sera faite courant janvier.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : A. CRESSON

Le Secrétaire : P.VAQUEZ